Secrétariat central Unia

Weltpoststrasse 20
CH-3000 Berne 15
T +41 31 350 21 11
F +41 31 350 22 11
http://www.unia.ch

Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

Révision de la loi sur l'assurance-accidents:

Mettre fin à l'enrichissement scandaleux des assureurs et défendre la Suva

Andreas Rieger, coprésident du syndicat Unia

A sa session d'automne, le Parlement délibérera sur la révision de la loi sur l'assurance-accidents (LAA). La majorité bourgeoise de sa commission préparatoire lui propose un démantèlement sans précédent de la LAA. Il s'agit d'affaiblir une assurance publique qui fonctionne parfaitement – la Suva – et de limiter son champ d'activité, à seule fin de permettre aux compagnies d'assurance privées d'accroître leurs profits. Au bout du compte, les travailleurs et les employeurs en feraient les frais, avec des primes plus élevées et de moins bonnes prestations.

Primes plus élevées, moins bonnes prestations, assurances complémentaires plus chères
La révision conduirait à majorer de deux points les primes à charge des travailleurs et des employeurs. Alors même que le relèvement prévu du degré minimum d'invalidité de 10 à 20% constitue déjà une grave détérioration des prestations. Un travailleur de la construction gagnant 6000 francs par mois perdrait ainsi jusqu'à 14 000 francs par année. Et cette réduction absurde des prestations aboutirait à des litiges entre travailleurs et employeurs aussi inutiles que préjudiciables au partenariat social. La révision proposée s'en prend même aux rentes d'invalidité accordées par la LAA à l'âge de la retraite. Un travailleur de la construction devenu invalide suite à un accident serait ainsi doublement puni, puisque sa rente diminuerait brutalement à l'âge de l'AVS. D'où la nécessité, pour s'approcher du niveau actuel, de conclure de coûteuses assurances complémentaires. Une fois de plus, les travailleurs devraient payer davantage pour obtenir de moins bonnes prestations. C'est inacceptable à nos yeux.

Un modèle à succès basé sur le partenariat social, qui hérisse les assureurs
La Suva travaille aujourd'hui à des coûts imbattables, tout en offrant d'excellentes prestations. Il n'y a donc aucune raison de péjorer cette assurance sociale gérée sous forme de partenariat social et financée sans l'aide de la Confédération. L'intention des lobbyistes des assurances siégeant au Parlement suisse est bien claire: ils visent à procurer une nouvelle source de profits aux assureurs. Car les assureurs privés supportent mal la Suva: elle prouve qu'un monopole partiel est rentable et qu'il assure d'excellentes prestations à un prix avantageux – la Suva faisant beaucoup mieux que les assurances privées. Or c'est contraire à la logique des compagnies d'assurances. Voilà pourquoi ils cherchent à mettre des bâtons dans les roues à la Suva.

Un excellent travail de prévention en danger
La révision visée de la LAA affaiblit financièrement la Suva et affecterait nécessairement aussi son fructueux travail de prévention. Certaines de ses activités seraient menacées, par exemple:

- La Suva encourage la mise en œuvre concrète de la sécurité au travail dans les entreprises, par des mesures que beaucoup d'employeurs et de travailleurs suivent systématiquement. Plusieurs prix lui ont été décernés, preuve de la qualité de son offre. En outre, aucune assurance privée ne peut prétendre s'engager pour la prévention comme le fait la Suva.
- La Suva apporte une contribution importante au développement de concepts de sécurité au travail (solutions de branche) des partenaires sociaux dans de nombreuses branches.

- Chaque année, la Suva sert d’interlocuteur à des milliers d’employeurs et de travailleurs ayant des questions ou souhaits en matière de prévention des accidents ou maladies professionnels.
- En organisant régulièrement des campagnes ciblées, la Suva a été un acteur important de la diminution sensible du nombre d’accidents de travail graves – et donc coûteux.

Absolument personne n’a intérêt à entraver l’excellent travail de la Suva. Or c’est précisément ce qu’envisage de faire la révision de la LAA, en affaiblissant la Suva.

Révision condamnée d’avance

Le syndicat Unia et tous les autres syndicats, la Société suisse des entrepreneurs, l’Union suisse des arts et métiers et d’autres associations patronales de branche sont pour une fois du même avis: cette révision est absurde, inutile et scandaleuse. Le cas échéant, nous saisirons ensemble le référendum. Une alliance aussi inhabituelle montre à quel point les compagnies d’assurances font fausse route avec leur projet. Par leur arrogance sans bornes, les assureurs privés n’ont fait que souder davantage encore cette alliance.

Le lobby des assureurs n’a rien négligé pour rallier une majorité de la commission préparatoire à son projet intéressé. Il se peut très bien que les assureurs parviennent encore à obtenir une majorité au Parlement. Mais ils n’iront pas plus loin. Car le projet des groupes d’assureurs privés échouera au plus tard en votation populaire. Les citoyens ne sont pas naïfs: ils n’ont jamais voté pour une loi coûtant plus cher aux travailleuses et travailleurs tout en leur offrant moins de prestations – et cela pour permettre aux assureurs privés d’accroître leurs profits. Cela ne fonctionnera pas, nous nous en portons garants.

Renseignements:

Andreas Rieger, coprésident du syndicat Unia, tél. 079 468 66 22